

Sous couvert de mieux utiliser les ressources ICNA, la DSNA est donc partie, grâce au texte sur les RO, à la chasse sauvage aux récupérations des contrôleurs. Au CRNA SO, le (dé)compte porte sur l'abrogation du forfait VRO (3 récups ou 6 VRO) et sur les JRH (6 récups les années XP), sans compter la suppression des 6 à 7 récups J0 en moins liée à la suspension des XP.

Comme tout bon braconnier du dialogue monologue social, la DSNA pose son piège : le compte-temps individuel de chaque contrôleur décompte des récups... que le besoin en vacations (BV) élimine en créant des jours de réserves opérationnelles. L'ensemble des activités listées ci-dessous* rentrera donc désormais dans le CT construit pour être rapidement débiteur. Ainsi il ne sera pas possible de poser des récupérations (sauf, par dérogation, celles concernant les récupérations pour GT ou pour réunions nécessitant l'expertise des contrôleurs, qui pourront être posées dans les 3 mois).

La mise en œuvre du compte-temps est arrêtée au 17 février 2021, soit le lendemain de la fin de l'état d'urgence sanitaire. Son initialisation sera effectuée avec les JRH prévus pour 2021 (3 à ce stade), chiffre largement inférieur à certains autres CRNA.

Une des « brillantes » particularités du compte-temps, c'est qu'il permet de reporter le solde d'une année sur l'autre dans la limite d'un solde nul. Ainsi si le compte-temps 2021 affiche un décompte négatif, le compte-temps 2022 sera décrémenté d'autant, dans la limite d'un décompte nul.

*Vacation complémentaire, récupération J0, GT Espace, GT Méthode, GT ATFCM, formation ou entraînement, ateliers CdS, visites médicales, visites médicales complémentaires chez un spécialiste, réunions CE gestion, commission locale de sécurité, CFU, tests théoriques et pratiques, Anglais, formation continue etc.

Fonctionnement du compte-temps individuel		
JRH	Initialise le compte-temps	+3 ?
Récupération de vac comp / J0 / formation	Ne peut être posée si le compte-temps < 1	+1
Récupération pour GT et projets	Peut être posée hors compte-temps dans les 3 mois	+1
Récupération	Peut être posée uniquement si le compte temps > 1	-1
RO (hors site et non rappelée)		-0,5

Régression majeure, JRH et besoin en vacations deviennent les deux nouveaux enjeux d'équilibres sociaux et inter-centres. L'encadrement local va-t-il laisser le centre de Bordeaux décrocher et plonger dans l'immobilisme ?

Loin des enjeux de sécurité voire de bon fonctionnement des organismes de contrôle, le nouveau monde imaginé par cynisme et opportunisme s'articule donc autour du compte-temps. Ce dernier consiste à transformer nos JRH et la plupart de nos récupérations en RO fixées, modifiables et rappelables par le chef de service. Il pose par ailleurs des questions majeures, pourtant éludées, sur l'utilisation des chiffres annuels individuels.